



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Gestion et Police de l'eau**

Affaire suivie par Valérie MICHEL
UPEPB VM-LET201042
Tél : 05 59 01 64 19
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bayonne, le 19 août 2020

Lettre recommandée internationale n° RK 82 230 744 9 FR

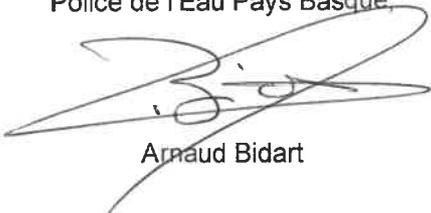
Monsieur,

Suite à notre courrier du 10 juillet 2020 et courriel du 22 juillet 2020 concernant un passage à gué temporaire pour permettre le passage d'engins forestiers sur la commune de Banca, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, l'arrêté de prescriptions spécifiques en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement.

Par la présente, je vous informe que vous pouvez entreprendre votre opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur
départemental des territoires
et de la mer,
Le responsable de l'unité
Police de l'Eau Pays Basque,



Arnaud Bidart

Etablissements Larregoitia Egurak SL
C/Nave – local 7
31720 Oronoz – Mugaire Navarra
Navarra Espagne